



Union Nationale des Auditeurs des organismes Agricoles

UNAGRI INFOS 51

Mars-Avril 2009

SOMMAIRE

AGENDA	2
QUELQUES NOUVELLES DES COOPERATIVES AGRICOLES...	3
Le lait et la transformation	3
La viande	3
Les fruits et légumes	4
Les céréales/semences	4
Le sucre	4
Santé Nutrition Animale.....	5
Divers secteurs	5
INFORMATIONS ECONOMIQUES CONJONCTURELLES DANS LE SECTEUR AGRO ALIMENTAIRE	6
Dans le secteur des productions animales	6
Dans le secteur des productions végétales	7
Divers agro-alimentaire	7
Administration- Pouvoirs publics.....	7
ETUDES DE FILIERES	8

Voici un numéro printanier d'Unagri infos !

Vous y trouverez les actualités économiques des coopératives ainsi que des informations conjoncturelles sur les entreprises agro-alimentaires.

Siège Administratif d'Unagri

95, rue Saint-Lazare 75009 PARIS
Téléphone 01-40-06-02-34
Télécopie 01-40-06-02-23
e-mail: unagri@orange.fr

AGENDA

5 à 7 en région

« 5 à 7 Actuel Coopératives agricoles » à **Rennes le 14 mai 2009.**

« 5 à 7 Actuel Coopératives agricoles » à **Riom le 18 juin 2009.**

Nous vous rappelons qu'un 5 à 7 est une réunion ayant pour objectifs de sensibiliser les professionnels sur des points particuliers (thèmes d'actualités ou de réflexion). Il est destiné aux confrères commissaires aux comptes, experts comptables et leurs collaborateurs ainsi qu'aux dirigeants et collaborateurs des sociétés Coopératives agricoles.

Séminaires initiation et perfectionnement

Le prochain **séminaire INITIATION** aux particularités juridiques et fiscales des coopératives agricoles aura lieu **les 22 et 23 septembre 2009** à la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, 16 avenue de Messine, Paris 8ème.

Le prochain **séminaire PERFECTIONNEMENT** aux particularités juridiques et fiscales des coopératives agricoles aura lieu **les 21, 22 et 23 octobre 2009** à la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, 16 avenue de Messine, Paris 8ème.

Renseignements et inscription : **unagri@orange.fr**

QUELQUES NOUVELLES DES COOPERATIVES AGRICOLES...

Le lait et la transformation

Le groupe coopératif laitier 3A coop (31) va nouer un partenariat avec l'espagnol Kaiku Corporacion Alimentaria pour développer ses ventes en Espagne et au Portugal. Le groupe 3A devrait également reprendre la coopérative auvergnate Sicolait d'ici la fin du premier semestre 2009.

L'Union Régionale des Coopératives de Vente de Lait (URCVL, 69) met en vente sa filiale Via Lacta (acquise en 2006 auprès de Bongrain). Via Lacta est en perte depuis son changement de propriétaire : en 2008 elle n'aurait transformé que 2800 tonnes de fromages contre 4000 tonnes habituellement.

Candia, filiale de Sodiaal, va racheter la société Comalait afin de fédérer un pôle coopératif spécialisé dans le lait UHT et se regrouper face à la concurrence allemande et néerlandaise.

La viande

Le groupe coopératif régional Sicarev (42) va fusionner avec le groupe Sicavyl (58) d'ici la fin 2009 pour former Sicarevyl, représentant près de 700 millions d'euros. Les 2 groupes adopteront la marque commune de Tradival. Sicarevyl regroupera 6 sites d'abattage/découpe et 4 de produits élaborés.

Le groupe Terrena (44) vient de faire une seconde acquisition dans l'industrie porcine : la société Brévial (29), spécialisée dans l'abattage et la découpe de cochons (Terrena a déjà pris le contrôle de Mayenne viandes, 53).

Par ailleurs, la flambée des cours des matières premières en 2008 a profité à Terrena qui annonce une hausse de chiffre d'affaires de 23%.

Enfin, Terrena est une coopérative active en agriculture biologique : la filière bio représente 48M€ de chiffre d'affaires. En bio, la coopérative détient 60% de part de marché en volaille et 40% en bovin. Terrena souhaite également augmenter d'un tiers sa production de farine bio et atteindre ainsi 4.000 T en 2009.

La coopérative Lur Berri (64) doit devenir l'actionnaire principal de l'entreprise Spanghero (11) spécialisée dans l'abattage, découpe et transformation de la viande. Lur Berri possède déjà 43% de l'abatteur Arcadie Sud ouest, groupe qui a pris une participation de 43% dans Spanghero en septembre 2009. Il semble qu'un groupe régional soit donc en train de se constituer dans la région sud ouest.

Le groupe coopératif Maisadour (40) qui détient 40% du capital de Fermiers Landais souhaiterait prendre le contrôle de cette société en rachetant la majorité des parts au groupe Arrivé. Cette rumeur n'a pas encore pu être vérifiée.

La coopérative Gascoval (65) va confier son activité ovine à la SCA Terre Ovine.

Le groupe Arrivé, entreprise détenue par la famille Arrivé (37%), la Ciab (Coopérative interdépartementale des éleveurs du bocage, 35%) et Unigrains (28%), a indiqué être entré en négociation exclusive avec LDC, le leader français de la volaille fort de ses 1,8 Mrd€ de CA et ses marques Loué et le Gaulois. Il s'agirait d'une vente à LDC de la totalité des actions. Le retrait de Terrena et le choix de la Ciab de rejoindre le périmètre de LDC ont déçu dans le monde agricole et coopératif. « Le retrait contraint de Terrena, grand groupe coopératif et première coopérative française, de son offre de reprise d'Arrivé qui était soutenu par de nombreuses coopératives, marque un coup d'arrêt aux ambitions légitimes de la Coopération de structuration de la filière avicole », regrette Coop de France dans un communiqué

Les fruits et légumes

La Sica Saint-Pol a terminé sa campagne 2007-2008 en reconduisant les chiffres d'activité de la campagne précédente. La stabilisation des ventes pourrait s'expliquer par les innovations au niveau des emballages et la diversification au sein des gammes.

La coopérative Savéol (29) a vu son chiffre d'affaires baisser de 2,5% en tomate. L'activité tomate représente 90% des activités de la coopérative ; le reste concerne les concombres, fraises et framboises. Les mauvaises conditions estivales et l'augmentation des coûts énergétiques semblent expliquer cette évolution.

La coopérative Val Nantais (44), spécialisée dans la mâche, prévoit d'investir 11,8 millions d'euros dans un atelier de conditionnement de 4^{ème} gamme (salade en sachet) qui devrait lui permettre de se positionner sur ce marché en pleine croissance. La production sera multipliée par 4 et devrait créer près de 200 emplois.

Les coopératives agricoles de fruits et légumes Rhodacoop (07) et Coopeyrieux (07) ont fusionné fin mars. Le regroupement de ces coopératives représentera 22.000 T de fruits et un chiffre d'affaires compris entre 23M€ et 45M€.

Les céréales/semences

Les coopératives auvergnates Domagri (CA de 88 millions d'€) et Limagrain (CA de 1,1 milliard d'€) vont fusionner d'ici fin 2009 pour renforcer l'assise auvergnate de la coopération céréalière. Les conseils d'administration des 2 coopératives se sont déclarés favorables au principe de rapprochement. Les 3700 adhérents de Domagri et les 600 adhérents de Limagrain doivent approuver le projet lors des Assemblées générales de fin d'année 2009.

Le sucre

Cristal Union, groupe coopératif sucrier, vient d'acquérir la branche « extraits végétaux » de la société espagnole Cognis Iberia. Le groupe détient déjà depuis juillet 2008 40% de la société Burgundy (01), qui est elle-même une filiale de Cognis Iberia.

Santé Nutrition Animale

Evalis, filiale d'In Vivo a annoncé un résultat net consolidé négatif pour son premier semestre de l'exercice 2008-2009. Par ailleurs, la Financière Evalis vient de lancer une OPA amicale visant à récupérer au moins 95% du capital flottant et permettant un retrait de la bourse du titre « Evalis ».

Divers secteurs

Le groupe coopératif Agrial (14) annonce un chiffre d'affaires en augmentation de 11% en 2008 et un résultat net en augmentation de 16%. Ces augmentations seraient dues au développement de l'ensemble de ses activités et à l'inflation des matières premières agricoles.

Unicopa (29) rencontre quelques difficultés financières. La direction du groupe rechercherait des actionnaires pour consolider les sociétés industrielles dont elle détient la part majoritaire. Nutréa (nutrition animale) et Brocéliande (charcuterie salaisons) ont notamment perdu de l'argent l'année dernière.

INFORMATIONS ECONOMIQUES CONJONCTURELLES DANS LE SECTEUR AGRO ALIMENTAIRE

Dans le secteur des productions animales

- Suite à l'acquisition de Socopa et pour éviter une position dominante du groupe, Bigard devra céder 5 sites industriels. Rappelons que le futur ensemble ainsi formé réalisera près de 40% de l'abattage français.
- Loué a présenté son projet d'étiquetage « sans OGM ». Un groupe de travail du Conseil National de la Consommation doit se prononcer dans les semaines à venir sur l'étiquetage positif des produits des différentes filières.
- Financement de la taxe d'abattage par une cotisation volontaire obligatoire (CVO) dans la filière porcine : l'interprofession porcine Inaporc est en train de mettre en place un accord interprofessionnel permettant de remplacer l'actuelle taxe d'abattage (dont le redevable est l'abatteur, mais qui est répercutée au stade distribution) par une CVO (18€ par tonne qui permettra de collecter 18 millions d'euros auprès de la distribution et 1,8 million d'euros auprès de la restauration). Ce dispositif permettrait également de récupérer la TVA d'un montant de 4,4 millions d'euros.
- L'agneau de lait, au nom du groupement des bergers basco-béarnais vient d'obtenir le label Rouge (arrêté du 27 mars 2009).
- Le comité spécial agriculture du Conseil européen s'est mis d'accord sur la notion de « volaille fraîche » et par conséquent sur le projet de modifications des normes de commercialisation des volailles. Ainsi les normes appliquées aux préparations de volailles (brochettes, charcuteries, nuggets,..) seront celles appliquées aux carcasses entières et découpées. Ce qui signifie que ces préparations ne pourront plus avoir la dénomination de produits frais si elles sont composées de viandes congelées. Les aviculteurs français espèrent ainsi se protéger des viandes congelées importées.
- Senoble, troisième groupe laitier français, lance une gamme de dessert bio sous sa marque. Par ailleurs Senoble vient d'acquérir un nouveau site de production en Slovaquie.
- La société Val de Vires Bioactives (filiale de la coopérative Elle et Vire) vient de compléter sa gamme avec une version biologique des polyphénols de pomme : Pomactiv Bio, et étend ainsi son savoir faire sur un segment de marché où peu d'ingrédients de haute technicité sont disponibles en version bio.

Dans le secteur des productions végétales

➤ Bonduelle prévoit des investissements au Brésil et au Canada. Le groupe a en effet annoncé son intention de construire une usine au Brésil, opérationnelle d'ici 2010. Deux acquisitions ont été réalisées aux Canada, il s'agit de 2 fonds de commerce spécialisés dans les produits surgelés. Enfin, le groupe attend les autorisations pour s'associer avec Coopagri dans les légumes surgelés vendus sous marque de distributeur.

➤ La fraise du Lot et Garonne vient d'obtenir le Label Rouge (arrêté du 23 mars, JO du 2 avril)

➤ Naissance des Indications d'Origine Protégées (IGP) viticoles. En effet, la réforme de l'OCM viti-vinicole prévoit que les vins de pays deviennent des IGP à partir du 1er août 2009. Les vins de table qui disposent actuellement d'une indication géographique seront inscrits au registre des IGP sauf si un syndicat s'y oppose. Au 1er août 2009, chaque indication devra disposer de son cahier des charges national et au 31 décembre 2011 au plus tard de son cahier des charges communautaires. Un dispositif de contrôle devra être conforme à la loi d'orientation agricole de 2006 mais aussi aux exigences communautaires.

➤ La commission européenne vient de présenter un projet permettant de fabriquer du vin rosé, sans indication géographique, par mélange de vin rouge et de vin blanc. Michel Barnier a précisé que la France ferait tout pour que cette interdiction soit rétablie dans le projet et que la France « continuera à interdire la production sur son territoire » de vin rosé par coupe de vin rouge et de vin blanc.

Divers agro-alimentaire

➤ Marie (fabricant de plats cuisinés) est en vente. Monique Piffaut a annoncé qu'elle ferait une offre d'achat. Monique Piffaut est à la tête de la Financière Turenne Lafayette (William Saurin, Garbit, Panzani, Paul Prédault et Gringoire)

Administration- Pouvoirs publics

➤ France Agri Mer, le grand office agricole est officiellement créé. L'ordonnance relative à la création de l'Agence de services et de paiement et de l'Etablissement national des produits de l'agriculture et de la mer a été publiée au Journal officiel le 28 mars. Elle met en œuvre deux décisions: la création d'un organisme unique de paiement des aides aux agriculteurs, et le regroupement de l'agence unique de paiement et du centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles (CNASEA) au sein d'un établissement unique « FranceAgriMer » des offices d'origine agricole. Selon l'ordonnance, les missions de FranceAgri-Mer sont notamment d'assurer la connaissance des marchés et d'améliorer leur fonctionnement.

ETUDES DE FILIERES

Viti/vinicole :

Plan stratégique de valorisation de la filière vitivinicole française à l'horizon 2020. Dans un contexte mondial profondément bouleversé et face à une concurrence exercée notamment par les pays producteurs de vin du « nouveau monde », l'auteur de ce rapport dresse un état des lieux de la filière vitivinicole française et analyse la position des vins français à l'exportation. Il propose un dispositif stratégique et prospectif de valorisation du secteur, appuyé sur des mesures de soutien public.

http://agriculture.gouv.fr/sections/publications/rapports/vin-sur-vin-2020/downloadFile/FichierAttache_1_f0/vin%20sur%20vin%202020.pdf?nocache=1134040585.85

Filière laitière de Franche-Comté : Quelles perspectives pour les productions

Face à l'instabilité croissante des marchés laitiers en 2007 et malgré des conditions de production difficiles, la production laitière franc-comtoise s'est bien maintenue grâce à l'effet combiné des quotas, des compensations aux handicaps naturels et d'une organisation interprofessionnelle solide. C'est dans ce contexte fragile qu'a été conduite **une étude prospective et une enquête auprès de 42 coopératives** pour mesurer l'impact de l'instabilité des prix sur les comportements économiques de la filière et pour anticiper les adaptations nécessaires en vue d'assurer la pérennité des productions AOC dans la production laitière régionale.

http://agriculture.gouv.fr/sections/publications/etudes/filiere-laitiere-franche/downloadFile/FichierAttache_1_f0/filiere%20laitiere_francheomte_draf.pdf?nocache=1134040585.85